

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE **PLUS DE 20 ANS D'ENGAGEMENT CFDT**

décembre 1985

avril 2007



1986	1988 ACCORD EVIN <i>SIGNÉ PAR LA CFDT</i>	1990 ACCORD DURAFOUR <i>SIGNÉ PAR LA CFDT</i>	1991 ACCORDS DURIEUX <i>SIGNÉ PAR LA CFDT</i>	1993 SUITE DE L'ACCORD DURIEUX	1996 RÉSORPTION EMPLOI PRÉCAIRE <i>SIGNÉ PAR LA CFDT</i>	2000 14 mars ACCORD AUBRY <i>SIGNÉ PAR LA CFDT</i>	2001 14 mars ACCORD GUIGOU <i>SIGNÉ PAR LA CFDT</i>	2001 septembre ACCORD GUIGOU <i>SIGNÉ PAR LA CFDT</i>	2003 ACCORD MATTEI <i>SIGNÉ PAR LA CFDT</i>	2004 SUITE DE L'ACCORD 2001	2006 25 janvier ACCORD F. PUBLIQUE <i>SIGNÉ PAR LA CFDT</i>	2006 19 octobre ACCORD FPH <i>SIGNÉ PAR LA CFDT</i>
-------------	---	---	---	--	---	---	--	--	---	---	--	--

CONDITIONS DE TRAVAIL	Programmes locaux d'amélioration des conditions de travail 35 heures de nuit Augmentation des effectifs soignants	Renforcement du dialogue social Remplacements Prévention des risques professionnels CLACT - Violence Urgences	RTT 35 heures pour tous	RTT Mesures d'adaptation	RTT 32 h 30 de nuit	Enveloppe de 40 M d'euros pour les Contrats locaux d'amélioration des conditions de travail (CLACT) Prévention des risques Reclassement santé Action sociale (crèches logement, restauration) Chèque emploi service universel
------------------------------	---	---	-------------------------	--------------------------	---------------------	---

FORMATION	Réforme de la formation infirmière DE	Renforcement et redéfinition de la formation continue	Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide médico-psychologique 1992 Homologation du diplôme d'État d'éducateur spécialisé 1994	Création des diplômes professionnels d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture 1994	Diplôme de cadre de santé 1995	Obligation de négocier le projet social Développement de la formation professionnelle	Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière 2001	Développement de la formation professionnelle	Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale	Reconnaissance de l'expérience professionnelle pour la promotion, le recrutement, l'avancement Droit individuel de formation Congés VAE Fonds mutualisé pour la promotion professionnelle
------------------	---------------------------------------	---	--	---	--------------------------------	--	---	---	--	--

STATUTAIRE	Création de la Fonction publique hospitalière (FPH)	Parution des statuts particuliers infirmiers 1988 Parution des statuts Rééducation et Médico-techniques 1989	Parution des statuts Administratifs 1990 Parution des statuts AS-ASHQ 1989	Parution des statuts Filière ouvrière 1991 Parution des statuts Filière technique 1991	Parution des statuts Filière socio-éducative 1993	Facilité de titularisation des contractuels en poste (resorption de l'emploi précaire)	Nouvelles filières Nouveaux métiers Mesures contre l'emploi précaire (emplois jeunes)	Modification des statuts particuliers Infirmiers spécialisés Cadres de santé Attachés d'administration hospitalière Revalorisation des carrières Augmentation des quotas Ratio promus/promouvables	Parution des statuts des techniciens supérieurs hospitaliers	Catégories A et B Bonification de fin de carrière Catégories C Échelle 3 recrutement sans concours Cat. B Relèvement indice de la bonification d'ancienneté pour les CII (dix-huit mois au 2 ^e échelon) Administratifs et agents chefs (grille B type renouvelée)	Aides-soignants amélioration des ratios Catégorie B relèvement des quotas pour les paramédicaux Revalorisation des primes : IDE, sages-femmes, cadres de santé Reprise totale ancienneté socio-éduc.
-------------------	---	---	---	---	---	--	--	---	--	---	---

RÉMUNÉRATIONS	Nouvelles grilles indiciaires - Aides-soignants - Infirmiers Création de primes	IDE rééducation et médico-techniques en C II Requalification des agents de catégorie D ASH/ASI, agents de bureau, en échelle 2, sur six ans Création de la Nouvelle bonification indiciaire (NBI) Revalorisation de toutes les catégories professionnelles	Reprise d'ancienneté des soignants Recrutement échelle 2 sans concours Revalorisation des dimanches et jours fériés	Suppression de l'échelle 1 et de la catégorie D Corps des aides-soignants en 3 grades	Requalification des catégories C Filière administrative Filière ouvrière Nouvelle bonification indiciaire (NBI)	Réforme des retraites Prise en compte de la prime aide-soignant Régime additionnel fonction publique	Amélioration des grilles de rémunération et primes des cadres socio-éducatifs Catégorie C Renovation filières et carrières Reclassement dans quatre nouvelles échelles Reclassement AS, OPS, conducteurs auto... ACH augmentation IFTS et NBI
----------------------	--	---	---	--	---	--	---